

BULLETIN MUNICIPAL ST MAURICE EN CHALENCON



Le mot du maire,

Quel paradoxe ! En France on s'apitoie plus sur un monument détruit par les flammes que sur des victimes d'inondations ou d'effondrement de logements vétustes et on trouve en deux jours plus d'un milliard d'euros pour reconstruire notre chère cathédrale alors que les inondés et les délogés se retrouvent seuls à se battre, pendant des mois, voire des années, contre les multinationales d'assurances pour retrouver un semblant de vie, qui, elles, subventionnent la reconstruction d'un monument...

Notre président aurait pu comprendre lors de cet évènement où était planqué l'argent, cet argent nécessaire pour subvenir aux besoins des plus nécessiteux, comme le réclame le peuple depuis de nombreux mois. Mais non, le gouvernement fait le choix de faire travailler les Français jusqu'à 70 ans. C'est, semble-t-il, la conclusion qu'il parvient à tirer de la formidable fumisterie du Grand Débat National.

Vive la France.

Aller, je me calme. De plus, un petit maire de commune rurale n'a que bien peu de pouvoir face aux géants politiques qui gouvernent notre pays. Faisons alors plutôt le tour de l'actualité et des projets de notre modeste village.

Notre petit budget – environ 270 000 € de fonctionnement et 130 000 € d'investissement – reste stable. Nous nous permettons cette année encore, comme c'est le cas depuis 2014, de ne pas augmenter nos taux d'imposition.

L'ensemble du budget est consultable en mairie.

Nos routes nécessitant un entretien constant, nous allons mettre l'accent sur un investissement en travaux de voirie :

- Remise à neuf de la chaussée du transformateur au Serre (environ 300m)*
- Entretien plus conséquent sur les fossés sur divers points de la commune par curetage à la minipelle*

- Réfection d'une ruelle très endommagée à Trouiller
- Réparation d'une ruelle à Saint Maurice
- Pose de trois lampadaires à Alliandre, les Lattes et Trouiller
- Petits aménagements sur divers hameaux
- Et bien sûr les entretiens habituels de chaussées et de débroussaillage des bas-côtés

Nous devons changer le véhicule utilisé par notre agent communal, Jean-Luc. Le fameux C15 orange, bien connu de tous, ne pourra pas supporter un nouveau contrôle technique...

Nous avons engagé une réflexion sur un nouveau moyen de chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, salle, appartement et atelier-garage).

Enfin, nous allons financer l'achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de mairie, l'actuel n'étant plus compatible avec les nouvelles mises à jour, ainsi que divers achats pour faciliter l'entretien de la salle communale.

Mais le grand chantier de cette année sera le projet de connexion du réseau d'eau potable du SIVOM, déjà présent sur les 2/3 de la commune, avec le réseau d'eau communal de la source de l'Enfer, ainsi que l'arrivée de ce réseau sur les derniers hameaux de Saint Maurice non alimentés (voir l'article à ce sujet).

Nous travaillons au quotidien, avec nos modestes moyens, pour maintenir l'existant et favoriser le bien-être de tous. C'est pourquoi je souhaite remercier sincèrement les encouragements, les petits mots de sympathie qui parfois nous sont transmis suite à nos diverses interventions, et qui nous font beaucoup de bien !

Denis BERAUD



Echos du comité d'animation de Saint-Maurice-en-Chalencon

Rôtie de châtaignes

Comme chaque année, la rôtie de châtaignes a réuni beaucoup de saint-mauriciens et quelques personnes des communes avoisinantes.

Ce moment festif permet à tout un chacun de se rencontrer, d'échanger, de déguster de très bonnes châtaignes. Avec la sécheresse, on a failli ne pas en trouver mais Yves a de bons filons !

Toujours fidèle au poste pour la cuisson, rien à redire ! Un éventail de charcuterie, un bon fromage, un fruit et surtout un bon canon. Tout cela nous a bien restauré !

Un grand merci à toute l'équipe.

Soirée daube

La soirée daube provençale s'est déroulée le samedi 14 avril. Un peu moins de monde qu'à l'habitude était présent en raison de plusieurs animations aux alentours.

80 personnes ont pu déguster la daube cuite au feu de bois. Excellente paraît-il. En tout cas, certains en ont pris deux fois, la preuve !

Ses cuistots Yves et Gisou avaient bien géré car il ne faut pas se louper. Trop de feu et tout est brûlé !

Tout ça dans une bonne ambiance et la convivialité.

Merci à toute l'équipe car croyez-moi, ça ne se fait pas tout seul. Et bien sûr merci à vous qui avez participé à l'évènement.



ACCA de Saint-Maurice-en-Chalencon

Saison 2018-2019

La saison s'est achevée par un repas de chasse le jeudi 28 février. Les prélèvements sangliers, 28 au total, sont dans la moyenne des saisons précédentes mais avec peu de dégâts. Les prélèvements de chevreuils sont de 11 cette année et sont stables sur la commune. Le lièvre se porte bien et le prélèvement de 5 lièvres est convenable.

Pour la saison prochaine, l'ACCA a acheté 4 miradors supplémentaires qui seront installés sur la plaine du Buis pour renforcer la sécurité à ses postes. 6 miradors déjà installés depuis de nombreuses années ont prouvé leur efficacité. Cela porte au nombre de 10 les miradors de la commune. L'ACCA remercie les propriétaires qui en ont accepté l'installation.

Les festivités commenceront le samedi 1^{er} juin à 14h à Alliandre avec notre 17^{ème} concours de pétanque en doublette qui connaît un agréable succès.

Le samedi 8 juin aura lieu le repas-concert organisé par le comité des fêtes et l'ACCA de Saint-Maurice avec à 21h30 Charlie et Benahmed qui interpréteront des chansons de Brassens. A 22h30 se produira le groupe folk reggae rock GG Gibson. Une agréable soirée vous attend avec le repas vers 20h cuisiné par les filles.

Alain Soullier

I'A.C.C.A. ST MAURICE EN CHALENCON
organise

CONCOURS DE PÉTANQUE

à Alliandre

Doublette en 3 parties

100 €+ LES MISES

buffet
buvette

Inscription à 14h - 12 €/doublette

ST MAURICE EN CHALENCON
SAMEDI 1 JUIN 2019

CONCERT EN PLEIN AIR REPAS

Les **MUSICÔÔLS**

REPAS
à 20h30
sur réservation
au 06 43 86 45 03
ou 06 75 99 66 73

Buvette
Entrée Concert : 8 €
Repas + Concert : 16 €

Charlie et Benahmed
Les Brassenseries
GG GIBSON

SAMEDI 8 JUIN 2019
à Alliandre
ST MAURICE EN CHALENCON

organisé par le Comité des Fêtes et l'ACCA de St Maurice en Chalencon

Quelques nouvelles à travers le FJEP St Michel/St Maurice

Le 9 juin prochain, dimanche de Pentecôte, « Les Sentiers de la Chabriole ». Une fois n'est pas coutume, le tracé 2019 ne passe pas sur la commune de St Maurice mais sur Les Ollières et St Vincent de Durfort.

Le 22 juin (date à confirmer) devrait avoir lieu l'inauguration d'une sculpture représentant « une chèvre accordéoniste » qui souhaite la bienvenue, fixée à hauteur du nouveau parking d'Alliandre. Cette sculpture, financée par le Foyer, symbolisera aussi le 50^{ème} anniversaire de celui-ci, qui, je le rappelle, a été créé sur cette commune et y a vécu ses premières années...

Est il besoin de rappeler le Festival de la Chabriole les 20 et 21 juillet prochain ?

Organisé par l'association « Cabrioles », le Festival Jeune Public le samedi 25 mai.

Jean-Claude PIZETTE



Compétence « eau et assainissement »

La compétence « eau et assainissement » sera obligatoirement prise par la CAPCA en 2020, ce qui nous pose question au sujet de l'exploitation de notre source communale et nous oblige à mener une réflexion en amont afin de trouver des solutions quand à sa gestion dans un avenir proche.

Deux possibilités se présentent :

- Soit nous laissons faire les choses et l'ensemble du réseau sera transféré à la CAPCA sans aucun dédommagement et sans la garantie de pouvoir réaliser nos derniers projets d'alimentation en eau des hameaux de la commune encore non desservis par le réseau. Par cette prise de compétence obligatoire et la loi d'urbanisation qui privilégie les villes et les zones d'activité, la CAPCA devra prioriser les projets sur les zones urbaines et industrielles, repoussant pour une durée indéterminée ceux concernant les petites communes. La source sera abandonnée sans contrepartie pour être remplacée par une extension du réseau de Véolia, seul distributeur sur la commune, qui en alimente déjà les deux tiers.
- Soit nous poursuivons notre partenariat avec le SIVOM présent sur la commune depuis 40 ans. Depuis le 1^{er} janvier 2018 existe désormais le syndicat d'eau potable Crussol Pays de Vernoux, issu de la fusion du SIVOM de Vernoux (dont nous étions adhérent) et du SIVM de Saint Peray. Nous savons que les communes adhérentes à ce syndicat peuvent compter sur son savoir-faire et son professionnalisme car il est uniquement dédié à l'alimentation en eau potable et aux intérêts de nos concitoyens et est riche de nombreuses années d'expérience.

Notre source demande une surveillance constante et notre conseiller municipal Alain Soullier ne ménage ni son temps, ni son dévouement pour remplir cette tâche. Jean - Pierre Dumont a également été toujours présent, semaine comme week-end, pour répondre aux nombreuses interventions dûes aux coupures d'eau, nous faisant profiter d'un tarif préférentiel très avantageux. Mais Jean-Pierre profite désormais d'une retraite bien méritée et ne pourra plus intervenir. Quand à trouver une entreprise aussi réactive sur une panne nécessitera un budget important que la municipalité ne pourra assumer sans devoir faire un recours à l'emprunt.

Autre problème majeur : les services de défense incendie qui assuraient la livraison en eau potable en cas d'arrêt de la source (pollution ou grosse intervention sur le réseau) ou de sécheresse n'assurent plus cette compétence, leurs citernes étant polluées par les produits nécessaires à la lutte contre les incendies. Nous n'avons donc plus de solution d'approvisionnement en cas de pénurie.

Certes, les deux solutions proposées nous obligent à céder notre source. Cependant, la prise en charge par le SIVOM nous paraît être la meilleure solution et nous semble une opération profitable pour la commune et ses habitants. Il prendra, dès février 2020, l'ensemble des installations en l'état, ainsi que le solde de l'emprunt sur les travaux de la Roche/Moulinas, soit 23 428 €. De plus, suite à de nombreuses réunions, le SIVOM s'est

engagé à concrétiser notre projet d'extension du réseau d'eau sur les hameaux de Marcellis, Trébuol, Treignac, Sapin et Bas Pauloux. Enfin, de façon plus technique, la commune n'aura plus à assurer :

- Le relevé des compteurs et la facturation
- L'achat du chlore et l'entretien du dispositif de chloration
- Les frais annuels d'analyses
- Les diverses répartitions
- Les travaux inhérents à la mise aux normes du captage et de son périmètre
- La responsabilité de l'actuelle conduite aérienne de 400m, posée en urgence dans le ruisseau

Par ailleurs, il est important de savoir que le bilan financier de la source est déficitaire. En effet, les recettes annuelles de la vente de l'eau ne suffisent pas à couvrir les frais de fonctionnement, d'entretien et de réparations (voir l'encadré « bilans eau 2016 et 2017 »).

Enfin, le rétablissement d'un tarif de vente unique sur l'ensemble de la commune mettra un terme à ce fonctionnement illégal de la tarification de l'eau.

Bien sûr, je serai comme de nombreux habitants, très touché par l'abandon de la Source de l'Enfer. C'est pourquoi, si l'Agence de l'Eau ne nous oblige pas à la restituer au ruisseau, nous pourrions proposer de la récupérer à des fins agricoles, de défense d'incendies, de remplissage de piscines, ...

BILAN EAU 2017					
DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
6023	eau bouteille	68,29 €	7011	vente d'eau	6 030,95 €
60631	javel	170,67 €			
615232	dépannage flotteur	180,00 €			
	coffret flotteur	90,27 €			
	limiteur de charge	66,30 €			
	réparation flotteur	107,70 €			
	remplacement compteur	51,81 €			
6558	analyse	729,30 €			
21531	travaux	1 453,90 €			
	emprunt	4 854,57 €			
	total	7 772,81 €		total	6 030,95 €
	Déficit	- 1 741,86 €			

BILAN EAU 2016					
DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
			7011	vente d'eau	5 579,70 €
60631	javel	114,80 €	706811	droit de branchement	100,00 €
615232	raccords	27,93 €			
6558	analyse	364,24 €			
21531	travaux	3 642,00 €			
	emprunt	4 854,58 €			
	total	9 003,55 €			5 679,70 €
	Déficit	- 3 323,85 €			

Cérémonie de commémoration du 8 mai

Malgré le temps pluvieux, une cinquantaine d'habitants de Saint-Maurice et Saint-Michel se sont retrouvés en ce 8 mai pour participer à la cérémonie de commémoration. Avoir opté depuis maintenant 2 ans pour une cérémonie unique regroupant nos deux communes, une année sur Saint-Maurice, une année sur Saint-Michel, permet de regrouper un public fidèle aux commémorations du 8 mai et de 11 novembre et sensible au devoir de mémoire. Mais au-delà de ce devoir de mémoire que nous devons respecter pour le sacrifice de ces femmes et de ces hommes morts au combat pour défendre notre pays et nos libertés, c'est aussi la nécessité de transmettre que rien n'est jamais acquis et que c'est à nous, citoyens, qu'appartient le devoir d'être vigilants pour ne pas voir se reproduire les erreurs du passé.

Nous rappelons que ces cérémonies municipales reposent sur des valeurs citoyennes et républicaines, et non militaires, et sont ouvertes à tous.



Documents d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Chaque demande instruite est facturée à la commune (montant réévalué chaque année)

- certificat urbanisme : 61,50 euros,
- déclaration préalable : 107,60 euros,
- permis de construire : 154 euros,
- permis d'aménager : 184,50 euros et permis de démolir : 123 euros).

Aussi, nous vous demandons de bien préparer votre projet afin de ne pas déposer inutilement, car cela représente un coût non négligeable pour la commune.



Etat-civil

Naissances

Jo FIEVET, né le 22 mai 2017.

Ozalée DURIEU DE LACARELLE, née le 29 août 2017.

Lisa ROCHE le 7 avril 2018.

Abel ARRIAGA le 13 janvier 2019.

Mariages

Leila CHAMBON et Olivier CROUZET le 30 juin 2018.

Sabine FOUGERON et Marc TROUILLER le 17 novembre 2018.

Décès

Jean BERNARD le 8 janvier 2017.

Josiane LAMI épouse GORLIN le 22 avril 2017.

Georges DUMONT le 28 avril 2017.

Victorine GILLES épouse BOYER le 1^{er} novembre 2017.

Renaud CHAZAL le 4 novembre 2017.

Marcelle BOUCHET le 31 décembre 2017.

Elise ARCHIMBAUD le 25 février 2018.

Jacques ESQUIROL le 11 février 2019.

